

**SEANCE DU 27 JUIN 2016**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	8	8

**Date de la convocation**  
**20/06/2016**

**Date d'affichage**  
**20/06/2016**

Le vingt-sept juin deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

**Présents :** François CHAMPRENAULT, Maire, Matthieu SAULGEOT, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX.

**Absent excusés :**

**Secrétaire de séance :** Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Nombre d'adjoints :**

A l'unanimité, le conseil décide de nommer 2 adjoints.

↳ **Elections des Adjoints :**

**1<sup>er</sup> adjoint :**

Yves PORCHERET (6 voix pour – 1 blanc - 1 voix pour Michèle LEMAIRE)

**2<sup>eme</sup> adjoint :**

**Elodie PORCHERET** (5 voix pour – 3 voix pour Matthieu SAULGEOT) du compte 61523.

↳ Pour rappel 1000 € a été accordé aux pompiers de Mt St Jean et 300 € à l'école d'Arconcey pour la sortie de classe de mer en avril 2016.

Une somme de 30 € par élève habitant Marcilly scolarisé dans le RPI sera versée aux coopératives scolaires.

↳ **Missions des Adjoints :**

Le maire indique les différentes missions confiées aux adjoints :

Suivi des travaux sur la commune.

Ecole, Cimetières, Fleurissement de la commune (arrosages des plantations).

La communication (édition et distribution des informations dans les boîtes aux lettres).

Fête et cérémonies (organisation et participation le jour J).

L'eau (travaux, relevés des compteurs).

Représentation aux réunions extérieures à la commune.

Les échanges sur ces points entre le maire et les adjoints devront être réguliers.

Le Maire,

François CHAMPRENAULT  
**Signature et cachet**

↳ **Questions diverses :**

**Miroir au-dessus de Collonges :** Le conseil ne valide pas l'acquisition de ce miroir (6 contre -1 contre – 1 neutre)

**Subvention école** Suite au dernier conseil d'école la somme est de 15 € (et pas 30 comme indiqué lors du précédent conseil).

**Déploiement de l'ADSL** Le maire confirme que l'ensemble des hameaux sont inclus dans le déploiement.

**Repas du 14 juillet.**

Les habitants seront conviés sur l'écho du Serein. Le prix demeure inchangé. Le nouveau chapiteau sera monté à cette occasion. Les amis de Marcilly se charge de la décoration.

**Voirie :** le maire présente les différentes options de revêtements pour la VC7 qui feront l'objet d'une prochaine délibération.

**Assurance :** il ne sera pas fait d'appel d'offre.